

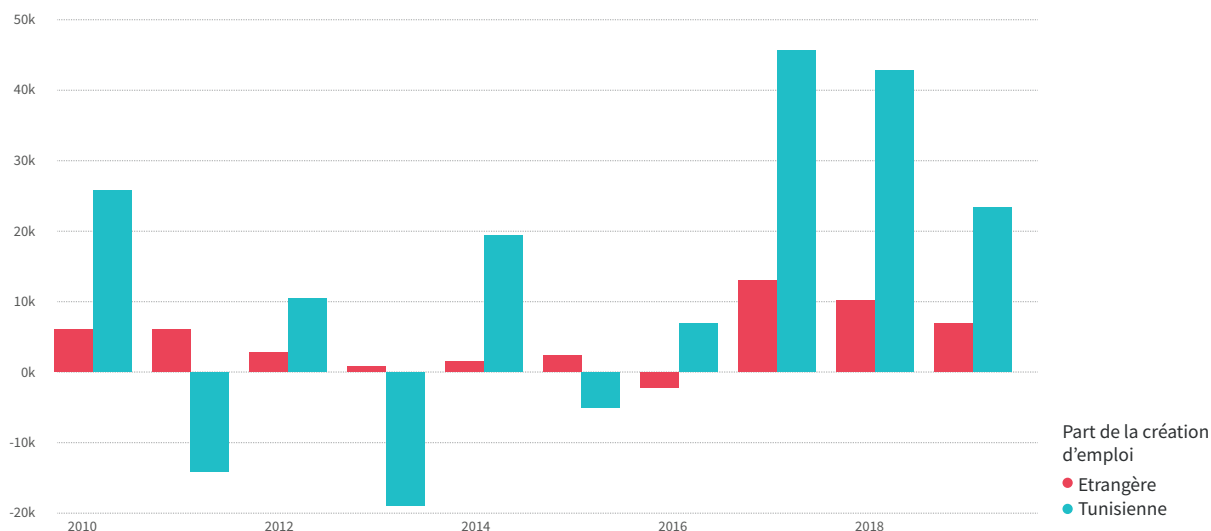
## Malgré que les entreprises tunisiennes soient la locomotive de création d'emploi, la réglementation privilégie les entreprises étrangères

### Mots-clés :

- Au cours de la dernière décennie, les entreprises privées tunisiennes ont créé 3 fois plus d'emplois que les entreprises étrangères.
- Les conditions de sécurité et politique sont vitales pour les entreprises tunisiennes qui ont été les plus touchées par ces conditions en 2011, 2013 et 2015.
- Les réglementations gouvernementales devraient soutenir les entreprises nationales sachant qu'elles sont le principal moteur de la création d'emplois.

**Titre:** Évolution de la création d'emplois dans le secteur privé tunisien par nationalité d'entreprise entre 2009-2019.

*Sources :* Registre national des entreprises.



Les entreprises privées tunisiennes ont créé plus de 137 milles nouveaux emplois entre 2009 et 2019, représentant 74% du total et près de trois fois la contribution des entreprises étrangères au nombre total des emplois créés par le secteur privé au cours de la même période. Cependant, cette impulsion importante sur le marché du travail tunisien a été entravée par l'instabilité politique, avec la succession de neuf gouvernements différents au cours des dix dernières années et des conditions de sécurité désastreuses, entraînant des réductions de 14 milles, 19 milles et 5 milles du nombre d'emplois fournis par les entreprises tunisiennes en 2011, 2013 et 2015, respectivement. La contribution des entreprises internationales, en revanche, était moins importante. Cependant, selon l'article 7 de la loi sur l'investissement 2016-71, « dans des situations comparables, l'investisseur étranger bénéficie d'un traitement national non moins favorable que l'investisseur tunisien au regard des droits et obligations prévus par la présente loi », ce qui offre aux investisseurs étrangers un traitement préférentiel, estimant qu'ils joueraient un rôle plus important dans la création d'emplois. Ces entreprises étrangères font preuve d'une flexibilité encore plus grande par rapport à leur homologue tunisienne car non seulement elles sont isolées des instabilités économiques nationales, mais elles bénéficient également des récentes lois qui leur sont favorables sur l'investissement et des réglementations fiscales. Néanmoins, en 2017, le nombre de postes fournis par le secteur privé tunisien a été multiplié par près de douze, passant de 5 milles à 59 milles en une seule année. Cette amélioration de l'activité économique portée par une amélioration soutenue des conditions de sécurité, une amélioration des services et une bonne saison agricole, a conduit au redressement des entreprises tunisiennes créant ainsi plus de 77% des nouveaux emplois en 2017. Ce nombre est en baisse ces dernières années en raison de l'insuffisance des réglementations gouvernementales à soutenir nos entreprises nationales et du retour de l'instabilité politique.